

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015 À COMPTER DE 9H05, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 9h05.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2015-11-370

Il est **proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire**
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1 Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
- 2 Adoption de l’ordre du jour;**
- 3 Achat de ponceaux;**
- 4 Installation des ponceaux – chemin des Diligences;**
- 5 Mandat pour la réalisation des infrastructures en lien avec l’étude de gestion des eaux pluviales, secteur Hibou, du Cèdre et du Merisier;**
- 6 Levée de la séance.**

-
- 3 Achat de ponceaux;**

RÉSOLUTION 2015-11-371

Il est **proposé par le conseiller, Maurice Séguin**
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette

QUE le conseil autorise le chef d'équipe du service des travaux publics à procéder à l'achat de deux (2) ponceaux de 8 pieds auprès de ARMTEC, au montant de 17 490 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Installation des ponceaux – chemin des Diligences;

RÉSOLUTION 2015-11-372

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE le conseil autorise le chef d'équipe du service des travaux publics à coordonner l'installation de ponceaux sur le chemin des Diligences et de donner les mandats requis pour le faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 Mandat pour la réalisation des infrastructures en lien avec l'étude de gestion des eaux pluviales, secteur Hibou, du Cèdre et du Merisier;

RÉSOLUTION 2015-11-373

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires;

ATTENDU QU'une seule soumission a été déposée;

ATTENDU QUE la soumission a été analysée par le chef d'équipe aux services des travaux publics et qu'elle a été trouvée conforme;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil mandate Normand Jeanson Excavation inc à exécuter les travaux tel que décrits à l'appel d'offres pour un montant de 27 470 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 Levée de la séance;

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2015-11-374

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Michel Fréchette**

QUE la présente séance soit et est levée à 9h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Yvon Laramée
Maire**

**Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-trésorière**